



COMMUNIQUE DE PRESSE n° 04 /2015

La campagne “Train to Paris” propulsera le rail au premier rang des solutions opposées aux changements climatiques lors des négociations du COP21 fin 2015 à Paris

Lancement de la campagne “Train to Paris”

(Paris, 17 mars 2015) Dans neuf mois, la campagne “Train to Paris” coordonnée par l’UIC rassemblera des milliers de délégués, y compris les représentants des gouvernements, les émanations des ONG, décideurs et journalistes, qui afflueront des diverses régions d’Europe et d’Asie pour rejoindre par le train la Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique COP21 programmée fin 2015 à Paris. La campagne illustrera le rôle du rail en tant qu’épine dorsale d’un système de transport pérenne et focalisera l’attention sur la nécessité de développer les modes de transport soutenables.

Vers un accord universel sur les changements climatiques

Le 11 décembre 2015 devrait se concrétiser un nouvel accord mondial sur la gestion du changement climatique imposant des limites aux plus gros émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde entier. Les négociations COP21 prévues du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris marqueront un tournant quant aux actions à mener après 2020 pour contrer les changements climatiques.

Campagne “Train to Paris”

La campagne “Train to Paris” qui associe des compagnies ferroviaires du monde entier jouera sur la synchronisation des arrivées, dans la capitale française, de multiples trains en provenance d’Asie et d’Europe, y compris pour certains, de Mongolie, de Russie et de Chine. Cette campagne aura pour finalité de sensibiliser au rôle majeur joué par le transport durable à faible émission de carbone dans la recherche de solutions susceptibles d’atténuer les changements climatiques et de faciliter l’adaptation au nouveau contexte.

De nombreuses rencontres à haut niveau et événements médiatiques sont à l’ordre du jour pour la fin novembre 2015, y compris l’accueil symbolique de délégations à leur arrivée à Paris ainsi qu’une Table ronde à haut niveau au siège de l’Union internationale des Chemins de fer.

Jean-Pierre Loubinoux, Directeur général de l'UIC a déclaré:

"La communauté ferroviaire internationale, représentée par l'UIC, s'engage depuis de nombreuses années maintenant, sur la voie du développement durable, que ce soit à travers la réduction des gaz à effet de serre, la recherche d'énergies propres, les progrès de l'urbanisme ou l'abaissement de la pollution sonore. Une première déclaration à Kyoto a mis en lumière le désir de faire avancer les choses, de contribuer à l'amélioration des performances du secteur. Cette même communauté ferroviaire intensifiera ses efforts pour jouer un rôle actif dans le scénario à « 2°C », réaliser des économies d'énergie significatives et amorcer ainsi un cercle vertueux dans lequel le développement des chemins de fer favorisera l'essor du transport et de la mobilité dans leur globalité.

L'initiative prise par la communauté ferroviaire et adoptée par notre assemblée générale a été présentée au Sommet du Climat en 2014 à New York: à travers ces trois engagements, elle illustre le rôle majeur que le rail peut assumer en tant qu'élément structurant d'une nouvelle mosaïque des transports pour tenir l'objectif des 2 °C.

Notes à l'attention des éditeurs:

L'Union internationale des Chemins de fer est l'organisation mondiale du secteur ferroviaire, dont la mission consiste à promouvoir le transport ferroviaire au niveau mondial et à relever les défis de la mobilité et du développement durables.

Etablie à Paris, l'UIC compte 240 membres répartis sur les cinq continents, (www.uic.org).

L'UIC s'attache constamment à valoriser les avantages du secteur ferroviaire dans les domaines de l'environnement et du développement durable - y compris l'efficacité énergétique. L'UIC pilote également les efforts déployés par le secteur ferroviaire pour adapter l'infrastructure aux impacts des changements climatiques.

La Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques ou "CCNUCC", a été adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et a été ratifiée par 196 Etats qui constituent les "Parties" à la Convention. Cette convention-cadre est une convention universelle de principe qui reconnaît la réalité d'un changement climatique d'origine anthropogénique (induit par l'être humain) et confère aux pays industrialisés une responsabilité centrale dans la lutte contre ce phénomène.

La Conférence des Parties (COP), constituée de toutes les Parties prenantes gouvernementales, représente l'instance décisionnaire suprême de la Convention. Elle se réunit chaque année dans le cadre d'une session mondiale lors de laquelle les décisions sont prises en vue de combattre les changements climatiques. Les décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité ou de manière consensuelle par les Parties gouvernementales.

Le terme de "CMP" désigne également l'ensemble des Etats signataires du Protocole de Kyoto – sachant que Paris accueillera la 11ème session de cette instance. Le CMP passe en revue la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto et prend les décisions requises pour assurer son application effective.

A l'issue de la Conférence de Paris, et pour la première fois depuis 20 années de pourparlers à l'échelon des Nations-Unies, toutes les nations du globe, et parmi elles les plus grosses émettrices de gaz à effet de serre, seront liées par un accord officiel les obligeant à réduire les GES.

Les travaux accomplis lors du COP 20 de Lima ont jeté les fondements indispensables aux prises de décisions attendues pour décembre 2015, et surtout à la conclusion d'un accord ambitieux et contraignant par toutes les nations du monde pour répondre au défi du réchauffement planétaire. Cette action aura un impact important sur le secteur des transports

qui est aujourd'hui responsable d'environ un quart des émissions de CO2 inhérentes à la consommation d'énergie. Une action forte visant à développer des modes de transport plus soutenables est une composante essentielle de la solution qui permettra de limiter l'augmentation des températures à 2°C.

Dans le contexte de ce débat mondial, l'ensemble des compagnies ferroviaires réunies sous la bannière de l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) se sont unanimement engagées en juin 2014, lors d'une assemblée générale de l'organisation à Portoroz (Slovénie), à défendre les objectifs du COP21

Basée à Paris, l'UIC est accréditée auprès de la Conférence des Parties et dispose d'un statut consultatif auprès des Nations-Unies.

.. / ..

CONTACTS

Contenu: Unité UIC Développement durable, Nicholas Craven: craven@uic.org

Médias: Direction UIC de la Communication, Marie Plaud: plaud@uic.org

Twitter: <http://twitter.com/trainCOP21>

Site internet: <http://traintoparis.org>